



**Rosières**  
près Troyes

La  
**Réserve  
caillotine**

**Réserve Communale  
de Sécurité Civile**

**ET SI VOUS EN  
*S'engager c'est aider!*  
FAISIEZ PARTIE ?**

La réserve communale de sécurité civile a pour but d'être  
un soutien et une assistance aux populations en cas de crise.

**Inscriptions en mairie ou en ligne**  
en remplissant le coupon au verso ou en scannant le QR code >>>>>



Pour plus d'informations, contactez-nous au 03 25 82 48 00 ou [accueil@rosieres10.fr](mailto:accueil@rosieres10.fr)  
Mairie de Rosières-près-Troyes - Place Charles-de-Gaulle - 10430 Rosières près Troyes



**ET SI VOUS EN  
S'engager c'est aider !  
FAISIEZ PARTIE ?**

## Formulaire d'inscription

*(à retourner en mairie ou par mail à [accueil@rosieres10.fr](mailto:accueil@rosieres10.fr))*

Nom, prénom : .....

Sexe :  Homme  Femme      Date de naissance : ...../...../.....

Adresse postale : .....

.....

Adresse e-mail : .....

Téléphone portable : .....

Avez-vous des compétences particulières ?

compétences manuelles : .....

matériel pouvant être mis à disposition : .....

langues étrangères parlées : .....

Date : .....      Signature :

### Mention RGPD (Protection des données)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services municipaux de la Commune de Rosières-près-Troyes pour la Réserve Communale de Sécurité Civile pour une durée d'un an renouvelable. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consulter la [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [mairie@rosieres10.fr](mailto:mairie@rosieres10.fr). Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.